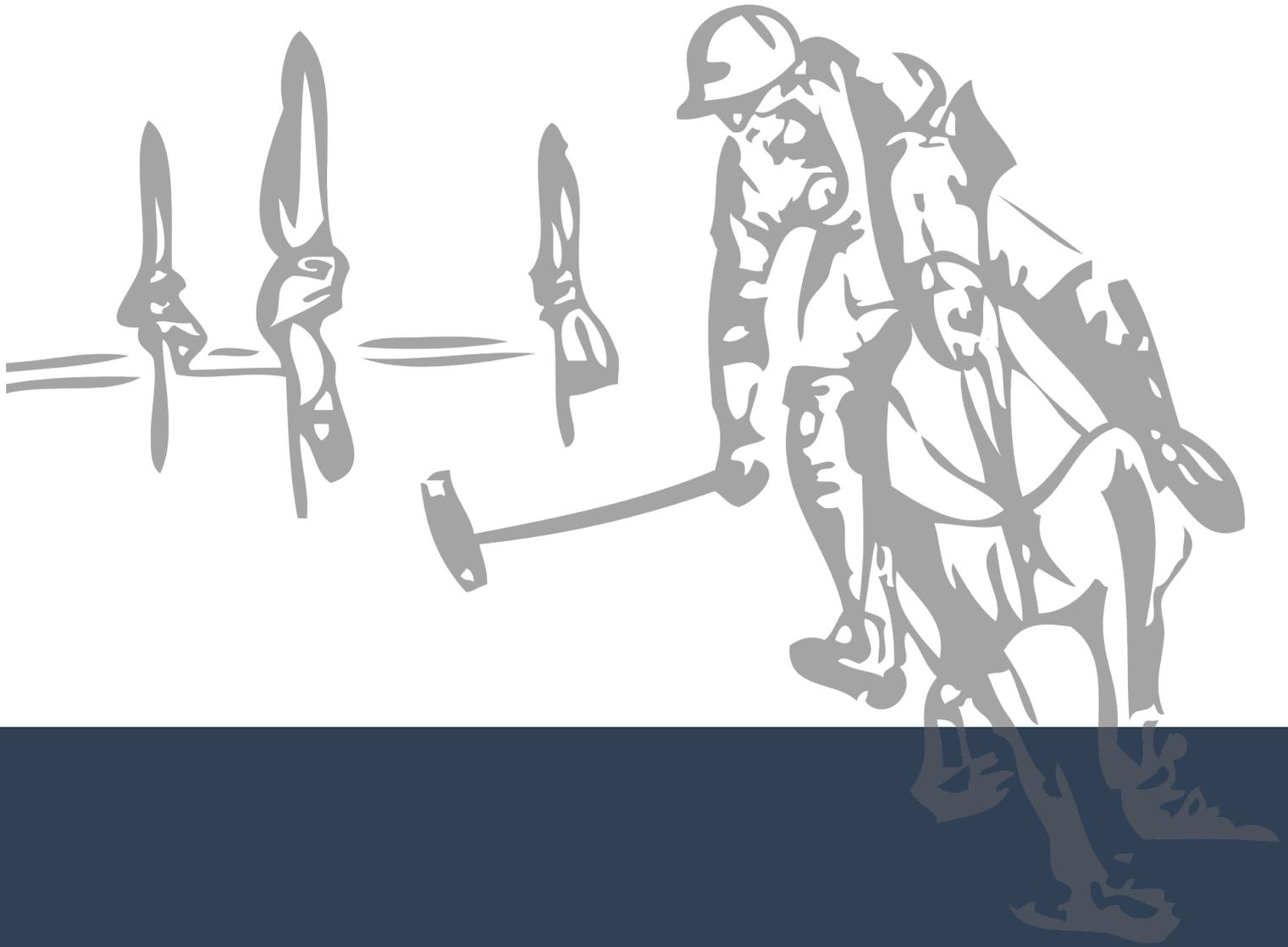




DEAUVILLE
INTERNATIONAL
POLO CLUB



DOSSIER D'INSCRIPTION
REGISTRATION FORM

2022

www.deauvillepoloclub.com



UNE RÉFÉRENCE SUR LE CIRCUIT MONDIAL

A REFERENCE ON THE POLO WORLD CIRCUIT

Deauville, située à 2 heures de Paris, mythique station balnéaire de la côte Normande rayonne par son cadre d'exception: l'océan à portée de vue, sa plage, les hôtels prestigieux, son Casino, ses restaurants et son aéroport local seulement à 8 km...

C'est en 1880, que le premier match de polo a été disputé à Deauville.

Dès 1907, le polo club est fondé par Robert de Rothschild, le Capitaine Joubert et le Duc de Gramont.

En 1923, le club de polo de Deauville compte déjà plus d'une cinquantaine de joueurs. Alphonse XIII, roi d'Espagne, vient y jouer et remporte la coupe Gramont (toujours disputée depuis 1908). Plus tard, le Maharajah de Jaipur vient disputer des tournois avec ses joueurs enturbannés, et ses chevaux aux martingales de soie.

En 1950, naît la Coupe d'Or, sous l'impulsion de François André, propriétaire des hôtels Royal et Normandy, et du Casino de Deauville. Un tournoi qui allait consacrer des équipes devenues mythiques.

Unique au monde, à Deauville, le polo a lieu au milieu de l'hippodrome en plein cœur de la ville.

Des joueurs du monde entier se retrouvent chaque année pour disputer les tournois prestigieux, bénéficiant de la plage le matin avec leurs chevaux et profiter du charme des soirées de Deauville...



Deauville is just 2 hours away from Paris, a mythic seaside resort on the Normandy coast that shines by its exceptional setting: the ocean in sight, beach, its prestigious hotels, its Casino, its restaurants and a local airport only 8km away...

It was in 1880 that the first polo match was played in Deauville.

In 1907, the polo club was founded by Robert de Rothschild, Captain Joubert and the Duc de Gramont.

By 1923, the Deauville Polo Club already had more than fifty players. Alfonso XIII, King of Spain, played and won The Gramont Cup (disputed today in the club since 1908).

Later, the Maharajah of Jaipur came to play tournaments in Deauville with his turbaned players and horses wearing silk martingale.

In 1950, the Gold Cup was born under the leadership of François André, owner of the Royal and Normandy Hotels, and Deauville Casino. It is a tournament that is steeped in history and that had become legendary.

Deauville is a very unique and special place where the polo

takes place in the middle of the racetrack, in the heart of the city.

Players from around the world come together every year to compete in the prestigious tournaments, enjoying the beach in the morning with their horses and having fun with the charming evenings of Deauville...



**DEAUVILLE
INTERNATIONAL
POLO CLUB**



DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

PIÈCES À NOUS RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉES ET SIGNÉES :

TO ENTER THE COMPETITION, PLEASE FILL OUT AND SIGN THESE DOCUMENTS:

- Formulaire Conditions d'Engagement & signature
Conditions of Engagment Form & Signature
- Formulaire d'inscription & signature
Registration Form + Signature & Signature
- Règlement (50% à l'inscription)
Payment (50% at registration)
- Attestation sur l'honneur de déclaration de votre personnel
Staff declaration form

L'inscription ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des pièces indiquées ci-dessus.
The registration will be effective only after receiving all the above-mentioned documents.

Dossier à retourner par email / *By email* : justine@deauvillepoloclub.com

Le Deauville International Polo Club se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes par tournoi.

The Deauville International Polo Club reserves the right to limit the number of teams per tournament.





DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

CONDITIONS D'ENGAGEMENT CONDITIONS OF ENGAGEMENT

PRINTEMPS 2022
du 6 au 15 mai

COUPE PGH - 10/12 Goals

Handicap Minimum : 0

Handicap Maximum : 9

2 meilleurs handicaps : max 12

Nb Chukkers : 5

Matches les vendredis, samedis & dimanches.

BARRIÈRE DEAUVILLE POLO CUP - du 6 au 27 août

COUPE D'ARGENT / D'OR 14/16 Goals

Handicap Minimum : 0

Handicap Maximum : 10

Nb Chukkers : 5

COUPE DE BRONZE 6/8 Goals

Handicap Minimum : -1

Handicap Maximum : 7

2 meilleurs handicaps : max 9

Nb Chukkers : 4

LADIES POLO CUP 12/14 Goals

Handicap Minimum : 0

Handicap Maximum : 10

Nb Chukkers : 4

MATCHS :

Les matchs auront lieu sur les terrains de Deauville, Dozulé ou sur tout autre terrain référencé par le Capitaine des Jeux. L'Equipe accepte les conditions du club et de son comité d'organisation, et se conforme aux règles et handicaps de la Fédération Française de Polo. Les matchs sont sujets à modifications en cas d'intempéries.

MATCHES:

Games will take place at Deauville and Dozulé fields or any other field that has been referenced by the Polo Manager. The team accepts the conditions of the club and its organizing committee and comply with the rules and handicaps of Fédération Française de Polo. Matches are subject to change due to inclement weather.

CHEVAUX :

Présentation obligatoire des carnets des chevaux (passeport et certificat de vaccination à jour) dès votre arrivée. **Tous les chevaux doivent être vaccinés contre la grippe et contre le tétanos.**

HORSES:

Horse Files need to be presented (passport and updated vaccination certificates) when they arrive. All the polo horses must be vaccinated against Rhinopneumonie in addition to the vaccination against the flu and the tetanus.

PERSONNEL :

Copies autorisations de travail des cavaliers soigneurs à envoyer à l'inscription. **Les équipes doivent avoir fait les démarches nécessaires pour déclarer auprès de l'Administration Française selon les règles en vigueur, l'ensemble des salariés assurant les soins et l'entraînement des chevaux de polo, et des joueurs s'ils ont un statut de salariés.** (Voir p8 SIPSI)

STAFF :

Copies of work permit for horse grooms need to be sent with your Registration File. Teams must have taken the necessary steps to declare to the French Government, in accordance with the applicable rules, all employees who provide care and training to horses and all players, if they have the status of employee. (See p8 SIPSI)

JOUEURS :

Tous les joueurs doivent posséder une licence FFP à jour. Il est impératif de porter un casque à cheval, en toutes circonstances (y compris les Petiseros).

PLAYERS :

Il the players must have a FFP licence. Everybody should wear a helmet in any occasion.

GREEN FEES :

Règlement 50% à l'inscription et le solde le 1er jour du tournoi.

50% for registration, 50% upon the first day of the tournament.

Date : / / 2022
(Obligatoire)

Signature du Capitaine :



DEAUVILLE
INTERNATIONAL
POLO CLUB



DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

TARIFS : PRICE LIST

GREEN FEES :

- COUPE PGH - 10/12 GOALS : 9 000 €TTC * NOUVEAU TOURNOI / NEW TOURNAMENT ***
- COUPE D'ARGENT - 14/16 GOALS : 10 000 €TTC**
- COUPE D'OR - 14/16 GOALS : 20 000 €TTC**
- COUPE D'ARGENT & D'OR : 25 000 €TTC**
- COUPE DE BRONZE - 6/8 GOALS : 7 000 €TTC * FINALE LE SAMEDI / FINAL ON SATURDAY ***
- LADIES POLO CUP - 12/14 GOALS : Green Fee Offert / Free green fee**
Maillots aux couleurs des sponsors du Club / Sponsors Polo Shirts
- BEACH POLO CUP : green fee offert aux inscrits Coupe d'Or/Argent ou Coupe de Bronze.**

Forfait comprenant : Matches, Arbitre, Médecin, Présence d'une ambulance, une table pendant la durée du tournoi, tarifs préférentiels sur les Hôtels Barrière.

Package includes: Matches, Referee, Doctor, an ambulance, one table during the tournament, preferential rates at Barrière hotels.

Prévoir de fournir un cheval d'arbitre par équipe à chaque match.
Each team needs to provide one referee horse per game.

ATTENTION : Le déplacement des chevaux à Dozulé ou sur tout autre terrain référencé par le Capitaine des Jeux est à la charge de l'équipe.

BE CAREFULL: The movement of horses in Dozulé fields or any other field that has been referenced by the Polo Manager will be taken in charge by the team.

Règlement : 50% à l'inscription et le solde le 1er jour du tournoi

Paiement: 50% for registration, 50% upon the first day of the tournament

Practice : 25 €HT la période / joueur / 25€HT Chukka/player

ÉCURIES DU POLO - STABLES:

- 19€ HT Paille / Cheval / Jour - Straw / horse / day
- 28€ HT Copeaux / Cheval / Jour - Wood shavings / horse / day

ATTENTION : 200 boxes au Polo, priorité aux équipes jouant le 16 goals, attribués dans l'ordre des inscriptions.

Pour toute demande de nourriture spécifique pour les chevaux, un supplément sera facturé. Les boxes qui n'auront pas été vidés et nettoyés après le départ de l'équipe feront l'objet d'une facturation complémentaire de 50 €HT par boxe pour le nettoyage.

BE CAREFULL: 200 boxes are available at Polo, priority to teams playing the 16 goals and assigned by order of registration. For any specific food for horses, a fee will be charged. If stables are not emptied and cleaned after the team departure, an additional fee of 50€HT per stable will be charged for cleaning.

RÈGLEMENT - PAYMENT

Par virement bancaire :
Bank transfer

CIC Nord Ouest - DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB
Compte n° 30027160110002019060192
IBAN : FR76 3002 7160 1100 0201 9060 192 - BIC : CMCIFRPP



DEAUVILLE
INTERNATIONAL
POLO CLUB



DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DECLARATION DE VOTRE PERSONNEL : SWORN STATEMENT DECLARING YOUR STAFF

Je soussigné(e),,
responsable de l'équipe :,
demerant

..... et participant aux tournois de polo organisés par le
DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (en annexe) et
**avoir fait les démarches nécessaires pour déclarer auprès de l'Administration Française selon les règles
en vigueur, l'ensemble des salariés de mon équipe assurant les soins et l'entraînement de mes chevaux
de polo, et des joueurs s'ils ont un statut de salariés.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

To whom it may concern, for all legal intents and purposes:

*I, the undersigned, in charge of the team.....
....., with the address
..... taking part to the polo
tournaments organized by the DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB, hereby certify that I have read the rules of the club
(annex) and **have taken the necessary steps to declare to the French Government, in accordance with the applicable
rules, all employees from my team who provide care and training to my horses and all players, if they have the status
of employee.***

**NB : En cas de contrôle ou d'accident, le DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB ne pourra être tenu
responsable. Le patron d'équipe sera le seul à engager sa responsabilité civile ou pénale.**

***NB: In case of control or accident, the DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB shall not be held responsible. Only the
team patron will incur civil or criminal liability.***

Date : / / 2022
(Obligatoire)

Signature :





DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

**OBLIGATOIRE
MANDATORY**

DECLARATION DU PERSONNEL DES EQUIPES ETRANGERES : DECLARATION OF WORKERS FOR FOREIGN TEAMS

Détachement de travailleurs - Déclaration préalable de détachement Posting of workers in France - Prior declaration of posting



Tout employeur établi hors de France qui détache des salariés sur le territoire français doit transmettre avant le début de son intervention en France une déclaration préalable de détachement à l'inspection du travail du lieu de réalisation de la prestation.

All employers based outside France with the intention of posting workers in France must submit a prior declaration of posting to the labour inspectorate branch of the place where the service is to be provided, before the posting gets underway.

Nouveau :

Les entreprises étrangères peuvent remplir et transmettre de manière simple et sécurisée leurs déclarations de détachement en utilisant la nouvelle version du télé-service SIPSI du ministère chargé du travail, accessible à partir du lien suivant :

New:
The foreign companies can fill in and send easily and securely their declaration of posting, by using the new version of SIPSI, hosted on the following web site :

<https://www.sipsi.travail.gouv.fr/SipsiCasFo/login?service=https%3A%2F%2Fwww.sipsi.travail.gouv.fr%2FSipsiFO>

Depuis le 1er octobre 2016, le télé-service SIPSI est l'unique mode d'envoi accepté pour la transmission de la déclaration (ou de l'attestation) de détachement.

As of 01/10/2016, all declarations have to be completed via the SIPSI online service. Declaration by post, email or fax will not be accepted.

VACCINATION DES CHEVAUX : HORSES VACCINATION

Suite à l'épizootie de Rhinopneumonie qui sévit depuis quelques années en France, France Galop et la FFP, nous demande de vacciner tous les chevaux de polo se rendant au centre de l'hippodrome de Deauville -La Touques contre la Rhinopneumonie en complément de la vaccination contre la grippe et contre le tétanos.

Seuls les chevaux vaccinés (document d'identification du cheval le certifiant) pourront se rendre aux écuries et sur les terrains de polo.

Following the epizootic of rhinopneumonia that has been raging in France for a few years, France Galop and FFP ask us to vaccinate all the polo horses going to the center of the racecourse of Deauville - La Touques against Rhinopneumonie in addition to the vaccination against the flu and against tétanus.

Only vaccinated horses (identification document of the horse certifying it) will be able to go to the stables and the polo fields.





DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022

CONTACTS

CAPITAINE DES JEUX *POLO MANAGER*

Philippe PERRIER
php@poloclubchantilly.com
Tel :+33 6 08 23 80 71

ORGANISATION / COMMUNICATION

Justine JACQUEMOT
justine@deauvillepoloclub.com
Tel :+33 6 77 74 52 94

ECURIES *STABLES*

Carol GARMOND
polocarol@wanadoo.fr
Tel :+33 6 08 30 76 10





DOSSIER D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM

SAISON 2022



TARIFS PRÉFÉRENTIELS HOTEL ROYAL BARRIERE

Le Groupe Barrière partenaire du Deauville International Polo Club, propose des tarifs préférentiels pour les Equipes de Polo.

Nous consulter pour connaitre les tarifs.

*Barrière Group, partner of Deauville International Polo Club, offers special rates for the Polo teams.
Contact us for details*



DEAUVILLE
INTERNATIONAL
POLO CLUB



RÈGLEMENT INTÉRIEUR RULES OF PROCEDURE

SAISON 2022

I - ORGANISATION

1. Le Comité d'organisation :

- Monsieur Jean Edouard MAZERY, Président
- Monsieur Philippe MANDONNET, Secrétaire Général
- Monsieur Philippe PERRIER, Capitaine des Jeux

Il a la responsabilité générale du déroulement des tournois. A ce titre, il établit le programme des matchs, effectue le tirage au sort et veille à l'application des règles de la Fédération Française de Polo (FFP). Il doit être en mesure d'apporter une solution rapide à toute question relative aux tournois, autres que celles qui concernent directement les arbitres pendant que ceux-ci officient. Il s'assure du collationnement des feuilles de matchs et de la mise à jour du tableau d'affichage.

2. La Commission de discipline et d'éthique :

Est présidé par Monsieur Jean Edouard MAZERY et constitué du Comité Directeur du Deauville International Polo Club.

3. Le Capitaine des Jeux :

- Organise les matchs et practices,- désigne les arbitres et veille à leur présence et à leur ponctualité,
- S'assure que les équipes sont bien informées qu'elles doivent fournir chacune un cheval d'arbitre par match,
- S'assure de la présence du personnel de service : chronométreurs, juges de lignes et des matériels nécessaires,
- Fait transmettre dans les meilleurs délais les résultats et feuilles des matchs joués en dehors du Deauville International Polo Club.

4. Arbitres :

Désignés le plus tôt possible par le Capitaine des Jeux, ils devront prendre toutes dispositions utiles pour être sur le terrain, dix minutes au moins avant le début des matchs. Ils ne pourront en aucun cas se faire remplacer par arrangements personnels, sans accord formel du Capitaine des Jeux ou du Comité d'Organisation. Ils seront informés de toute modification d'horaire ou de jour imposées par les circonstances par le Capitaine des Jeux. Ils sont tenus de se présenter sur le terrain dans la tenue prescrite (pantalon blanc, maillot blanc et noir correctement porté et bottes) et d'avoir un comportement exemplaire. Il est demandé au référé de remplir avec le plus grand soin la feuille de match et de la faire signer.

I - ORGANIZATION

1. Organizing Committee

- *Monsieur Jean Edouard MAZERY, Président*
- *Monsieur Philippe MANDONNET, General Secretary*
- *Monsieur Philippe PERRIER, Polo Manager*

The Organizing Committee has overall responsibility for the conduct of tournaments. The Committee establishes the program for the games, makes the draw and enforces the rules of the French Federation of Polo (FFP).

The Organizing Committee must be able to provide a quick solution to any matter relating to tournaments, other than those directly related to the referees while these referees officiate. The Organizing Committee provides the collation of game sheets and the update of the scoreboard.

2. Ethics and Disciplinary Committee

The Committee is chaired by Mr. Jean Edouard MAZERY and consists of the Steering Committee of International Polo Club Deauville.

3. Polo Manager

- *Organizes the games and practices*
- *Appoints referees and ensure they are present and their punctual*
- *Ensures that teams are well aware that each of them must provide a horse for the referee for each game*
- *Ensures that the service staff is present: timekeepers, linesmen and necessary hardware*
- *Sends as soon as possible the results and score sheets of the games played outside the Deauville International Polo Club.*

4. Referees:

Appointed as soon as possible by the Polo Manager, they will take all necessary steps to be on the ground at least ten minutes before the games start. They may in no case be replaced by personal arrangements without formal approval of the Polo Manager or the Organizing Committee. They will be informed of any change in time or day imposed by the circumstances by the Polo Manager. They are required to report on the ground in the prescribed outfit (white pants, white and black jersey and boots) and to be exemplary. The referee is asked to fill with the greatest care the score sheet and to get it signed.





RÈGLEMENT INTÉRIEUR RULES OF PROCEDURE

SAISON 2022

II - RÈGLES GÉNÉRALES

1. Règles du jeu de Polo

Les tournois en place au Deauville International Polo Club, sont joués sous l'égide et selon les règles de la Fédération Française de Polo (FFP). (Disponibles sur le site du Club et sur le site de la FFP).

2. Calendrier des tournois et rencontres

Le Calendrier Général des tournois et les tableaux des rencontres sont communiqués par le service Communication du Deauville International Polo Club.

3. Horaires des matchs

Les horaires des matchs sont définis dans le programme général du tournoi. L'heure donnée est celle du lancement de la première balle, les Capitaines étant responsables de la ponctualité des joueurs de leur équipe. Des modifications pourront y être apportées par le Comité d'Organisation, en cas d'intempéries ou en cas d'organisation de réceptions. Le Capitaine des Jeux informera alors les Capitaines d'Équipes d'éventuels changements.

D'autre part, en cas de demande de modification de l'horaire prévu, pour cause d'empêchement grave de l'un des joueurs, les Capitaines concernés doivent tout d'abord se mettre d'accord sur un nouvel horaire, consulter les arbitres et référés concernés avant d'en informer le Capitaine des Jeux. Ensuite seulement, et en fonction des possibilités, le Capitaine des Jeux approuvera ou non cette modification. Il est à noter que le Capitaine de chaque équipe est chargé de communiquer toute modification à ses équipiers dans les meilleurs délais.

4. Report des matchs :

En cas d'intempéries, les matchs non joués seront, si possible, reportés au premier jour de practice suivant. L'annulation des jeux sera prise au plus tard le jour même à 12 heures par le Capitaine des Jeux. En fin de tournoi, les résultats de toute journée qui n'aurait pu être complètement jouée seront annulés. Les classements se seront donc établis que par rapport aux journées complètes.

5. Chevaux d'arbitres et divers matériels

Il est demandé à chaque équipe de fournir, sur le terrain avant chaque match un cheval d'arbitre. Maillots d'arbitres, sifflets, chronos et autres matériels nécessaires seront fournis par les responsables du site. Les balles nécessaires seront fournies sur le terrain. Les sacs d'arbitres et éventuels ramasse balles devront être remis aux préposés dès la fin des matchs.

II - RULES

1. Polo Rules

Tournaments taking place at DEAUVILLE INTERNATIONAL POLO CLUB are played by the rules of the Fédération Française de Polo (FFP). (Rules available on Club website and FFP website)

2. Calendar of tournaments and games

The General Calendar for tournaments and the games schedules and provided by the Communication department of the Deauville International Polo Club .

3. Games Schedule

Games schedule is defined in the general program of the tournament. The time given is for the launch of the first ball and the Captains are responsible for the punctuality of their team players.

Changes can be made by the Organizing Committee, due to weather or when receptions are planned. The Polo Manager will inform the Team Captains in case of any change.

If a time change is requested due to a serious impediment of one of the players, the captains of the teams involved must first agree on a new schedule and see referees who are concerned before informing the Polo Manager. Only then, and if possible, the Polo Manager will approve this change or not. The Captain of each team is responsible for communicating any changes to his teammates as soon as possible.

4. Match Delay

In case of inclement weather, the games may be delayed to the next practice day, if possible. The decision to cancel a game will be taken by the Polo Manager no later than 12pm on the day the game was supposed to be played. At the end of the tournament, the results of any day that could not be fully played will be canceled. Rankings will be established only according to days when all games took place.

5. Referee horses and other materials

Each team must provide a referee horse on the field before each game. Jerseys for referees, whistles, stopwatches and other materials will be provided by the site managers. The balls will be provided on the field. The bags of referees and potential picks balls will be given back to employees at the end of the games.





RÈGLEMENT INTÉRIEUR RULES OF PROCEDURE

SAISON 2022

III - SECURITE - ETHIQUE - COMPORTEMENT

1. Sécurité

Les services médicaux régionaux seront informés des journées de matchs. Un médecin sera présent sur le site pendant toute la durée des matchs. Le port du casque est obligatoire pour tous les cavaliers, y compris les pètiseros, en toutes circonstances dès lors qu'ils sont à cheval. La Direction ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident. Tous les joueurs doivent être titulaires d'une carte de handicap, délivrée par la Fédération Française de Polo qui fera office de licence FFP. Cette dernière ne pourra être délivrée que sur présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du polo. Les joueurs n'ayant pas satisfait à cette obligation ne pourront entrer sur le terrain. Dans la zone des écuries, le pas est la seule allure autorisée pour les chevaux.

2. Assurances

Le Deauville International Polo Club ne pourra être tenu responsable :

- des accidents survenus aux chevaux logés en boxes ou paddocks ou en cours de jeu,
- de la surveillance nocturne des chevaux,
- des vols, quels qu'ils soient.

3. Cavaliers-Soigneurs

Les cavaliers-soigneurs étrangers des équipes basées au Deauville International Polo Club devront être déclarés par leur employeur auprès de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Tout employeur établi hors de France qui détache des salariés sur le territoire français doit transmettre avant le début de son intervention en France une déclaration préalable de détachement à l'inspection du travail du lieu de réalisation de la prestation.

Les entreprises étrangères peuvent remplir et transmettre de manière simple et sécurisée leurs déclarations de détachement en utilisant la nouvelle version du télé-service SIPSI du ministère chargé du travail, accessible à partir du lien suivant : <https://www.sipsi.travail.gouv.fr/SipsiCasFo/login?service=https%3A%2F%2Fwww.sipsi.travail.gouv.fr%2FSipsiFO>

Depuis le 1er octobre 2016, le télé-service SIPSI est l'unique mode d'envoi accepté pour la transmission de la déclaration (ou de l'attestation) de détachement. Il est à noter que le logement du personnel dans les selleries est formellement interdit. Les Capitaines d'Equipes seront directement tenus responsables en cas d'infraction ou d'accident.

4. Vaccination des chevaux

Tous les chevaux de polo doivent être vaccinés contre la Rhinopneumonie en complément de la vaccination contre la grippe et le tétanos.

III - SECURITY - ETHICS - DISCIPLINARY ISSUES

1. Security

Regional medical services will be informed about the dates of the games. A doctor will be on site throughout the duration of the games. Helmets are mandatory for all riders, including pètiseros, at all times when they are riding. The Club cannot be held responsible in case of accident. All players must have a handicap card, issued by the French Federation of Polo to serve as FFP licence. This handicap card may only be issued upon presentation of a certificate of medical fitness to practice polo. Players who did not meet this requirement will not enter the field. In the area of the stables, walk is the only gait allowed for horses.

2. Insurance

The Deauville International Polo Club shall hold no responsibility for:

- Any accident that may happen to horses in their stalls or paddock or during a game
- Night monitoring of horses
- Any robbery.

3. Horse grooms

Foreign horse grooms of the teams based at Deauville International Polo Club must be declared by their employer with the French Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

All employers based outside France with the intention of posting workers in France must submit a prior declaration of posting to the labour inspectorate branch of the place where the service is to be provided, before the posting gets underway. The foreign companies can fill in and send easily and securely their declaration of posting, by using the new version of SIPSI, hosted on the following web site :

<https://www.sipsi.travail.gouv.fr/SipsiCasFo/login?service=https%3A%2F%2Fwww.sipsi.travail.gouv.fr%2FSipsiFO>

As of 01/10/2016, all declarations have to be completed via the SIPSI online service. Declaration by post, email or fax will not be accepted. Housing staff in the upholstery is strictly prohibited. The Team Captains will be held responsible for any violation or accident.

4. Vaccination of horses

All horses must be vaccinated against Rhinopneumonie in addition to the vaccination against the flu and the tetanus.





III - SECURITE - ETHIQUE - COMPORTEMENT

5. Mouvement des chevaux

Afin de permettre la tenue du registre de contrôle exigé par la réglementation française, tous mouvements de chevaux, arrivées, changements, départs, doivent être signalés au Bureau. Les certificats de vaccination des chevaux sont obligatoires et peuvent être demandés en cas de contrôle.

6. Détente des chevaux

A cet effet, les cavaliers-soigneurs ne pourront en aucun cas utiliser les terrains de polo ou le terrain de practice mais uniquement sur la piste prévue à cet effet.

7. Respect de tous les acteurs de la compétition

Chaque acteur du polo doit veiller à adopter, en toutes circonstances, un comportement courtois et respectueux.

Chaque acteur doit s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition.

Il doit avoir conscience du caractère néfaste qu'une attitude irrespectueuse, sur ou en dehors des aires de jeu du polo, peut avoir à l'encontre des acteurs de la compétition et de sa discipline.

Les entraîneurs et les dirigeants ont un rôle essentiel à jouer pour le déroulement serein des manifestations sportives et doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs.

Les capitaines d'équipe ont pour mission de s'assurer que leurs équipiers conservent, durant le déroulement des compétitions sportives, un comportement respectueux et fairplay. Ils doivent veiller à la bonne application des messages et des recommandations des entraîneurs, notamment sur l'attitude à adopter.

III - SECURITY - ETHICS - DISCIPLINARY ISSUES

5. Movement of horses

To enable the good maintenance of control registry that is required by French law, all movement of horses, arrivals, changes, departures, must be reported to the Office of the Deauville International Polo Club.

Horse vaccination certificates are required and may be requested in case of control.

6. Horse Relaxation

Horse groom may use the track provided for this purpose and cannot under any circumstances use the polo or practice fields.

7. Respect for all players in the competition

Every polo player must ensure that they behave in a courteous and respectful manner in all circumstances.

Each player must refrain from criticizing, insulting or mocking another player in the competition.

They must be aware of the harmful nature that a disrespectful attitude, on or off the playing field of polo, can have against the players in the competition and its discipline.

Coaches and managers have an essential role to play in the smooth running of sporting events and must adopt an exemplary attitude and convey dignified and respectful messages in order to positively inspire the behaviour of other players, first and foremost the athletes.

Team captains are responsible for ensuring that their teammates maintain a respectful and fair play attitude during sporting competitions.

They must ensure that the messages and recommendations of the coaches are correctly applied, particularly with regard to the attitude to be adopted.

